



PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 6 DECEMBRE 2025

Ordre du jour

Page

1.	Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2024 .	2
2.	Présentation et approbation des rapports	2
	Rapport moral 2024/2025	3
	Rapport d'activités 2024/2025	5
	Rapport financier 2024/2025	6
	Rapport du vérificateur aux comptes	8
3.	Adoption du rapport financier.....	8
4.	Élection du vérificateur aux comptes.....	8
5.	Quitus aux administrateurs.....	8
6.	Adoption du budget prévisionnel 2025/2026.....	9
7.	Adoption de la cotisation 2026/2027	10
8.	Election des membres du Conseil d'Administration.....	10
9.	Projets pour 2025/2026	11
10.	Questions diverses.....	11

L'assemblée générale ordinaire
s'est tenue le samedi 6 décembre 2025 à 16h00,
salle des associations n°3-4 (Sauvageon-Mardelles), impasse de la Mairie à Brunoy.

82 adhérents représentaient 119 adhérents, sur un total de 601 adhérents.

Siège social : 2 rue Philisbourg 91800 BRUNOY – N° Siret : 33451811500012

Adresse postale : Salle des Associations – Impasse de la mairie 91800 BRUNOY – Tél : 06 73 79 01 31

Courriel : sportetjoie@outlook.fr –Site Internet : www.sport-et-joie-brunoy.fr –Facebook : Sport et Joie Brunoy

Message de bienvenue aux personnes présentes.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2024

RESULTAT DES VOTES :

POUR	119	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	-----	--------	---	------------	---

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2. Présentation et approbation des rapports

Remerciements pour leur présence :

- Jean-Paul EBRARD, notre membre d'honneur qui a été trésorier de longues années.
Pensées pour Dany EBRARD.
- Mireille ROBIN, représentant le CODEP à la demande de la présidente Michèle BELLINI engagée pour le Téléthon

Intervention de Mireille ROBIN du CODEP Essonne (Comité Départemental de la Fédération)

Mireille ROBIN fait partie du CODEP Essonne depuis 2013. Elle est également bénévole à La Joie de Vivre à Crosne (24 ans en tant que Trésorière et 1 an de Présidence).

La fédération (FFEPGV) compte aujourd'hui 4 500 clubs affiliés, 465 000 licenciés et 6 500 animateurs diplômés. Première fédération non compétitive au niveau nationale et septième tous sports confondus derrière le foot, le tennis, le basket, l'équitation, le hand ballet et le judo.

C'est une structure qui a su professionnaliser son encadrement tout en maintenant son engagement bénévole. Cette combinaison est la clé de la réussite de son développement.

Elle porte le sport santé depuis 1993. Ce concept a pour objectif de proposer à tous une activité physique et sportive de loisir et de bien-être, permettant d'améliorer sa condition physique tout en se faisant plaisir.

Les clubs sont très épaulés par la Fédération, ses 13 comités régionaux et ses 95 comités départementaux (CODEP).

Le comité départemental de l'Essonne, qui a son siège à Mennecy, est délégué par la Fédération pour accompagner les clubs dans leur quotidien. Il a également pour mission le développement et le rayonnement de l'activité sur le département.

La Gym Volontaire en Essonne compte 11 032 licenciés, 163 éducateurs sportifs et 55 clubs affiliés.

Sport et Joie Brunoy est l'un des plus gros clubs de l'Essonne, encadré par une équipe de bénévoles toujours présente sur les différentes réunions départementales.

Vous bénéficiez d'un programme de cours très variés, encadrés par des animateurs professionnels, à un tarif modéré grâce à l'engagement des bénévoles et au prêt des salles par la municipalité.

Bravo à toute l'équipe et félicitations pour leur engagement dans le sport santé !

Rapport moral 2024/2025

- Présentation des membres du Conseil d'Administration

- Présidente : Jane SILVERT
- Trésorière : Christine BOURGEOIS
- Secrétaire : Véronique CARLET
- Membres du conseil :
 - Catherine BITARD
 - Geneviève PILVERDIER
 - Pascale PLACE
 - Béatrice TAJAN
 - Margret TSCHUMPERLE

- Secrétaire et comptable, prestataire : Caroline CHAILLOUX

Permanence téléphonique (06 73 79 01 31) de 10h à 17h excepté le week-end et les vacances scolaires
Au nom du conseil d'administration, Jane SILVERT remercie Caroline pour son travail et lui remet un panier d'une Epicerie dans ma rue.

- Présentation des membres de l'équipe d'animation

- Atidel (présente à l'assemblée)
- Christine
- Chrystèle (présente à l'assemblée)
- Isabelle
- Joëlle
- Marjorie
- Nathalie
- Rose-Marie
- Sandrine D. (présente à l'assemblée)
- Sandrine L.

Le but de notre association est la pratique de la gymnastique.

Sport et Joie est affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV), organisme d'intérêt général reconnu d'utilité publique.

Avantages de l'affiliation FFEPGV : assurance, réduction fiscale, réduction chez des partenaires (plateforme Emile's), application FFEPGV donnant accès à des séances de sport en ligne, des podcasts et des conseils.

- Les effectifs de Sport et Joie

En juin 2025, Sport et Joie comptait 553 adhérents (462 en juin 2024). Aujourd'hui 601 adhérents (*courbe des effectifs et camembert de la répartition en âge des adhérents*).

- La vie de l'association

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois au cours de la saison entre septembre 2024 et juin 2025.
Les animatrices ont été conviées à la réunion de mars.

Une assemblée générale ordinaire s'est tenue le 30 novembre 2024.

Sport et Joie était présente à l'assemblée générale du CODEP le 30 novembre 2024.

Sport et Joie a participé au Forum des Associations qui a eu lieu le dimanche 8 septembre 2024.

Participation des membres du CA aux webinaires organisés par le COREG (comité régional) ou le département sur les thématiques suivantes :

- Médecine du travail
- Règlement Général sur la Protection des Données
- L'AFDAS (fond d'assurance formation)
- Toutes les fonctionnalités d'I-Réseau
- Créer tous ses flyers avec Canva

La Maison Sport Santé APA de Géant à Epinay Sous Sénart a contacté notre association pour un partenariat entre nos deux structures. Sport et Joie a donné un accord oral pour accueillir des personnes dans le cadre d'activités physiques adaptées à leur santé.

• La communication

La communication se fait principalement par courriels. Les adhérents n'ayant pas d'adresse mail sont prévenus par courrier ou par téléphone.

Cela présente 2 avantages :

- 1) Les adhérents reçoivent régulièrement les informations concernant les activités complémentaires organisées tout au long de la saison : cycles, stages et sorties. L'affichage dans les gymnases est cependant conservé.
- 2) En cas d'annulation d'un cours ou d'un problème de salle, il est possible de prévenir les adhérents.

Toutes les informations peuvent être retrouvées sur notre site (www.sport-et-joie-brunoy.fr) et sur notre page Facebook ([Sport et Joie Brunoy](#)). Ces deux moyens de communication sont régulièrement mis à jour.

Le dépliant (avec le planning des différents cours et toutes les informations utiles pour les inscriptions) a été envoyé par courriel. Les inscriptions sont réalisées par internet, à l'aide du site Helloasso.

Communication dans le journal de Brunoy « Un mois en ville », comme chaque année plusieurs articles sont envoyés au service communication de la mairie.

• La vie des animatrices

Le salaire des animatrices a été augmenté de 2 % en janvier 2025.

Formation : chaque année le CODEP et le COREG proposent aux animatrices des stages de formation continue (+ de 50 formations disponibles).

Au cours de l'année 2024/2025, Sport et Joie a instruit les dossiers de demande de financement pour les formations de Chrystèle (Pilates) et Sandrine D. (Fit'Ball).

Entretiens professionnels

Tous les entretiens professionnels ont été réalisés en mai et juin 2025. Ils ont lieu tous les 2 ans.

RESULTAT DES VOTES :

POUR	119	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	-----	--------	---	------------	---

Le rapport moral 2024/2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Rapport d'activités 2024/2025

Les salles que nous utilisons sont mises à notre disposition à titre gratuit par la municipalité de Brunoy que nous remercions vivement.

- 31 cours ont été proposés par semaine comprenant différentes disciplines, dispensées par 9 animatrices dans les deux gymnases Gounot et Coubertin, à savoir :
Gym Séniors, Gym d'étirement, Pilates, Stretching postural®, Etirement/Yoga, Body zen, Zumba®, Gym d'étirement/Pilates, Gym Form', Renforcement musculaire, Qi gong, Gym Tonic', Renforcement musculaire/cardio training, et Marche nordique.
- Des activités complémentaires : Cycles, sorties pédestres, bowling, stages, visite culturelle.
- Activités complémentaires

Sorties pédestres (en ½ journée, en journée ou soirée) (Christine)

- Jeudi 10 octobre 2024 : Bords de l'Yerres, Parc Caillebotte, Bois de la Grange (10km)
- Jeudi 14 novembre 2024 : TGVAL entre Yerres et Mandres-les-Roses (10km)
- Mardi 10 décembre après-midi et soirée : RANDO DE NOËL à PARIS, de Montmartre à Châtelet (9km) - Diner à la pizzeria Wawa (facultatif)
- Jeudi 6 février 2025 : GR au départ du centre équestre des Bagaudes à Marolles-en-Brie, vers le château des Marmousets (10 km)
- Jeudi 20 mars 2025 : GRP entre Tigery et St-Pierre-Du-Perray (10km)

Cycles

Gounot

- Sophrologie (Ingrid Lamy) : 6 séances - du mardi 5 novembre au mardi 10 décembre 2024 Coubertin jeudi 18h-19h :
- Do in (automassage, shiatsu) (Cathy Micco) : 5 séances - du jeudi 9 janvier au jeudi 6 février 2025
- Gestes Premiers secours (Agnès Rubat-Ciagnus) : 6 séances - du jeudi 6 mars au 10 avril 2025

Bowling

- Jeudi 23 janvier 2025 après midi : 2 parties de bowling + 1 part de gâteau + 1 boisson.
- Jeudi 3 avril 2025 après midi : 2 parties de bowling + 1 part de gâteau + 1 boisson.

Stages

- Qi Gong sur l'Île à Brunoy : initiation avec Ingrid en juillet 2024
- Tir à l'arc à Draveil : Lundi 10 février 2025
- Pétanque : Mardi 20 mai 2025 après-midi au club du Sauvageon de Brunoy

Visite guidée de l'Opéra comique à Paris : Samedi 14 juin

RESULTAT DES VOTES :

POUR	119	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	-----	--------	---	------------	---

Le rapport d'activités 2024/2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Rapport financier 2024/2025

COMPTE DE RESULTAT du 01/09/2024 au 31/08/2025

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	2 083,73 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	1 182,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	2 083,73 €	Prestation de services	1 162,00 €
62 - Autres services extérieurs	26 145,03 €	Vente de marchandises	20,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	14 074,00 €	74- Subventions d'exploitation	700,00 €
Publicité, publication	9 189,00 €	Etat: ANS, ARS, ...	0,00 €
Déplacements, missions	2 181,29 €	Département(s)	0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	634,76 €	Commune(s)	700,00 €
Services bancaires, autres	65,98 €	75 - Autres produits de gestion courante	86 609,00 €
63 - Impôts et taxes	477,83 €	Dont cotisations	86 609,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	461,83 €		
Autres impôts et taxes	16,00 €	76 - Produits financiers	2 485,61 €
64- Charges de personnel	60 529,50 €		
Rémunération des personnels	32 747,22 €	77 - Produits exceptionnels	1 440,00 €
Charges sociales	27 782,28 €		
65- Autres charges de gestion courante	17 885,62 €	79 - Transfert de charges	17 391,50 €
67- Charges exceptionnelles	791,00 €		
TOTAL DES CHARGES	107 912,71 €	TOTAL DES PRODUITS	109 808,11 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	26 904,72 €	87 - Contributions volontaires en nature	26 904,72 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	5 504,72 €	Prestations en nature	5 504,72 €
Personnel bénévole	21 400,00 €	Bénévolat	21 400,00 €
TOTAL DES CHARGES	134 817,43 €	TOTAL DES PRODUITS	136 712,83 €

Résultat : **1 895,40 €**

BILAN

au 31/08/2025

Actif	31/08/2025
Créances (indemnités prévoyance)	656,85 €
Compte courant	574,24 €
Livret	127 868,42 €
Total actif	129 099,51 €
Passif	31/08/2025
Réserves	122 287,11 €
Excédent 2024/25	1 895,40 €
Total fonds propres	124 182,51 €
Provision (virement reçu à tort)	600,00 €
Dettes Fiscales et Sociales (cotisations URSSAF juil et août 2025)	4 317,00 €
Total passif	129 099,51 €

Les charges les plus importantes concernent :

- La rémunération des personnel : 9 animateurs salariés.
- Les rémunérations des intermédiaires et honoraires : honoraires de Caroline pour le secrétariat et la préparation à la comptabilité, rémunération des intervenants externes pour les cycles.
- La publicité : cadeaux aux adhérents (gourdes, sacs de sport, tombola de l'assemblée générale).
- Les frais de déplacement et de missions : buffet pour l'assemblée générale et pour les conseils d'administration.
- Les autres charges de gestion courante : licences payées par les adhérents et reversées à la Fédération.
- La fourniture d'entretien et de petit équipement : achat de matériel pour les cours (yoga, fitball...) et remboursement de matériel sportif à hauteur de 100 euros par animatrice.
- Les charges exceptionnelles : remboursement exceptionnel d'adhérents pour raisons médicales ou professionnelles, provision pour virement reçu à tort d'une compagnie aérienne.

Concernant les produits :

- Les cotisations des adhérents représentent la plus grosse partie des produits (la part des licences reversée à la Fédération apparaît dans la rubrique « transfert de charges »).
- Les produits financiers correspondent aux revenus sur le livret.
- La subvention de 700 euros provient de la mairie. Sport et Joie n'a pas eu besoin d'autres subventions contrairement aux années passées. La saison prochaine, d'autres subventions pourront être demandées si nécessaire.
- Les prestations de services correspondent aux participations payées par les adhérents pour les cycles, stages et sorties.

Les contributions volontaires, en bas du compte de résultat, correspondent aux emplois bénévoles de la Présidente, de la Trésorière et de la Secrétaire ainsi qu'à la mise à disposition gratuite des salles par la mairie de Brunoy. Ces contributions volontaires n'ont pas d'impact sur le résultat car les mêmes montants figurent en charges et en produits.

La saison 2024-2025 se solde donc par un excédent de 1 895,40 euros, en ligne avec le résultat budgeté. Il est proposé d'affecter cette somme aux réserves.

Les réserves qui figurent au bilan permettent de couvrir 6 mois de salaire des animatrices. Elles seront également partiellement utilisées en 2027 pour célébrer les 50 ans de Sport et Joie.

Rapport du vérificateur aux comptes

M. Patrick TAJAN, par suite du mandat qui lui a été confié, a procédé à la vérification des comptes pour l'exercice 2024/2025. Il déclare que les comptes de l'exercice écoulé 2024-2025 lui sont apparus réguliers et sincères.

Il rend hommage à la qualité du travail effectué et à la clarté des explications.

3. Adoption du rapport financier

RESULTAT DES VOTES :

POUR	119	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	-----	--------	---	------------	---

Le rapport financier 2024/2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Vote de l'attribution de l'excédent en réserve

RESULTAT DES VOTES :

POUR	119	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	-----	--------	---	------------	---

L'excédent de 1 895,40 euros est attribué en réserve à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4. Élection du vérificateur aux comptes

M. Patrick TAJAN renouvelle sa candidature. Aucun autre candidat ne se présente.

RESULTAT DES VOTES :

POUR	119	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	-----	--------	---	------------	---

Monsieur Patrick TAJAN est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés si personne d'autre ne se présente.

5. Quitus aux administrateurs

RESULTAT DES VOTES :

POUR	119	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	-----	--------	---	------------	---

Qitus est donné aux administrateurs pour leur gestion 2024/2025 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

6. Adoption du budget prévisionnel 2025/2026

BUDGET du 01/09/2025 au 31/08/2026

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	1 200,00 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	1 332,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 200,00 €	Prestation de services	1 332,00 €
62 - Autres services extérieurs	29 155,00 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	14 405,00 €	74- Subventions d'exploitation	450,00 €
Publicité, publication	10 675,00 €	Etat: ANS, ARS, ...	0,00 €
Déplacements, missions	3 320,00 €	Département(s)	0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	690,00 €	Commune(s)	450,00 €
Services bancaires, autres	65,00 €		
63 - Impôts et taxes	490,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	106 630,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	470,00 €	Dont cotisations	106 630,00 €
Autres impôts et taxes	20,00 €		
64- Charges de personnel	59 965,58 €	76 - Produits financiers	2 400,00 €
Rémunération des personnels	32 406,40 €		
Charges sociales	27 399,18 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
Autres charges de personnel	160,00 €		
65- Autres charges de gestion courante	21 077,50 €	79 - Transfert de charges	1 110,00 €
67- Charges exceptionnelles	0,00 €		
TOTAL DES CHARGES	111 888,08 €	TOTAL DES PRODUITS	111 922,00 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	26 905,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	26 905,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	5 505,00 €	Prestations en nature	5 505,00 €
Personnel bénévole	21 400,00 €	Bénévolat	21 400,00 €
TOTAL DES CHARGES	138 793,08 €	TOTAL DES PRODUITS	138 827,00 €

Résultat : 33,92 €

Le budget 2025/2026 a été établi sur la base du compte de résultat 2024/2025. Les rubriques et les contenus sont les mêmes que dans le compte de résultat 2024/2025.

Pour 2025/2026, il a été budgeté :

- Une augmentation de la rémunération des animatrices de 2% au 1^{er} janvier 2026
- L'achat des serviettes distribuées en cadeau à l'assemblée générale
- L'achat d'un cadeau surprise pour tous les adhérents. La distribution sera effectuée en janvier 2026.
- Une augmentation du budget des cadeaux pour la tombola de l'assemblée générale.

Les produits sont essentiellement composés des cotisations des adhérents. Une subvention de 450 euros a été demandée à la mairie pour financer le cycle de 1^{er} secours.

RESULTAT DES VOTES :

POUR	119	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	-----	--------	---	------------	---

Le budget prévisionnel 2025/2026 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

7. Adoption de la cotisation 2026/2027

Le conseil d'administration propose de maintenir le montant de la cotisation 2026/2027 à 175 euros, pour 2 cours par semaine (licence comprise).

Le cours supplémentaire reste à 20 euros et les cycles à 2 euros la séance (soit 12 euros le cycle de 6 semaines). Les sorties pédestres restent gratuites.

RESULTAT DES VOTES :

POUR	119	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	-----	--------	---	------------	---

La cotisation 2026/2027 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

8. Election des membres du Conseil d'Administration

Pour rappel, l'article 13 de nos nouveaux statuts stipule : « L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de 9 membres élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale. Les membres sont renouvelables par tiers chaque année avec possibilité de se représenter. » Pour être éligible, il faut être membre de l'association depuis au moins un an, être majeur(e) et à jour de ses cotisations.

Membres sortants cette année et se représentant : Pascale Place et Béatrice Tajan. Un poste n'a pas été pourvu lors du précédent renouvellement. Un appel à candidature, pour 3 membres, a été lancé par mail à l'ensemble des adhérents avec la convocation à l'assemblée générale. Aucun candidat ne s'est présenté et ne se présente pendant l'assemblée générale. Le vote a lieu à bulletin secret.

RESULTAT DES VOTES :

Pascale Place	POUR	119	CONTRE	0	ABSTENTION	0
Béatrice Tajan	POUR	119	CONTRE	0	ABSTENTION	0

Mesdames Pascale Place et Béatrice Tajan sont élues au conseil d'administration à l'unanimité des membres présents ou représentés.

9. Projets pour 2025/2026

- Sorties pédestres (Rose-Marie)
Les bords de l'Yerres (10 à 11 km) - vendredi 19 décembre 2025 - RV à 14h à la mairie de Boussy
- Cycles (12 inscrits minimum)
Gounot mardi de 15h30 à 16h30 :
 - Sophrologie (Ingrid) : 6 séances du 4 novembre au 6 janvier 2026 (séance du 2 décembre annulée)Coubertin jeudi :
 - Cycle de LIA (Isabelle) 6 séances le jeudi de 17h30 à 18h30 du 2 octobre au 27 novembre 2025
 - Do in (automassage, shiatsu) (Cathy Micco) : 6 séances le jeudi du 8 janvier au 12 février 2026 de 18h 00 à 19h00.
 - Gestes 1er secours (Agnès Rubat-Ciagnus) – 6 séances le jeudi du 12 mars 2026 au 16 avril 2026 de 18h00 à 19h00
- Stages
 - Marche active (Rose-Marie) : Stade de découverte le mardi 18 novembre 2025 de 10h30 à 12h00 sur l'île de Brunoy
 - Krav-maga (auto défense) Club AKMC Crosne : dimanche 29 mars 2026 de 10h à 12h – Gounot (dojo et salle de danse)
- Sorties à programmer
 - Bowling (en après-midi) : en février et mars 2026
 - Visites à Paris : plusieurs pistes sont envisagées dont
 - Opéra Bastille avec guide - visite à 12h ou à 17h. un samedi
 - Hôtel de la Marine : un samedi sans guide mais avec des audio guides

10. Questions diverses

Les remarques et les questions suivantes ont été formulées par les adhérents :

- Stage d'aviron : souhait de renouveler le stage
=> Réponse : d'autres pistes sont envisagées pour les stages (escalade, tir au pistolet, disc golf, Dragon boat, canoë kayak). Il faut un minimum de 12 participants par stage.
- Sortie Illuminations de Noël
=> Réponse : il n'y aura pas de sortie Illuminations de Noël à Paris en décembre 2025 mais Sport et Joie proposera une sortie culturelle à Paris au printemps 2026.
- Cours de LIA : demande d'un cours à l'année avec Isabelle.
- Cours dynamique : souhait d'avoir un planning avec plus de cours de gym traditionnelle (dynamique) et moins d'Etirements et de Stretching Postural®
=> Réponse : le Conseil d'Administration étudiera la possibilité d'intégrer un ou plusieurs cours d'Isabelle dans le planning de la saison 2026/2027.
Pour information, l'élaboration du planning de cours est un processus complexe et long qui démarra en mars 2026. Ce processus doit prendre en compte les disponibilités et les compétences des animatrices salariées ainsi que la mise à disposition gracieuse des salles par la mairie. Il doit également faire l'objet d'une simulation financière afin de s'assurer que le budget est équilibré.

Au nom du conseil d'administration, Jane SILVERT remercie Marie-Odile BUSSON et Lionel SILVERT pour leur aide à l'organisation de l'assemblée aujourd'hui.

Tombola

Un tirage au sort a lieu, chaque adhérent ayant pris un numéro à son arrivée :

- Jocelyne L. gagne un dîner croisière pour 2 personnes sur la Seine (200 euros)
- Patrick T. gagne une cotisation 2026/2027 (175 euros)
- Colette L. gagne un bon restaurant pour 2 personnes au restaurant Plaisir et Partage (74 euros)
- Elyane A. gagne une carte cinéma Paradiso Yerres ou Cyrano Montgeron (52 euros)
- Michel R. gagne un panier garni d'une Epicerie dans ma rue (50 euros)
- Danièle B. gagne un bon vêtement dans le magasin Couleur du temps (50 euros)

LA SEANCE EST LEVEE A 17H10

Puis Jane SILVERT invite les adhérents à se réunir autour d'une collation salée/sucrée (préparée par le traiteur Stevann Labbé de Brunoy).

Fait à Brunoy, le 15 décembre 2025

Jane SILVERT, la présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jane SILVERT". The signature is fluid and cursive, with "Jane" on top and "SILVERT" below it.